

Le 29 septembre 2016

Stella Leney, Ad. E.
Directrice principale – Environnement
et affaires corporatives
20^e étage
75, boulevard René-Levesque Ouest
Montreal (Quebec) H2Z 1A4



N/Référence : C-5338

Objet : Demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1) (ci-après *Loi sur l'accès*)

Monsieur,

Nous donnons suite à votre courriel du 16 septembre 2016, dans lequel vous nous demandez la copie d'un chèque d'un montant d'environ 7 ou 8 M\$ qu'Hydro-Québec aurait versé à l'occasion du 400^e anniversaire de la Ville de Québec en 2008, de même qu'une copie des échanges entourant cette commandite.

En réponse à votre demande, nous vous informons qu'Hydro-Québec n'a pas effectué de commandite de cette ampleur à l'occasion du 400^e anniversaire de la Ville de Québec, mais a plutôt participé financièrement à deux projets, dont vous trouverez dans le tableau ci-après le détail :

Organisme	Projet	Montant total	Modalités
Société des fêtes du 400 ^e anniversaire de Québec	Spectacle Le Moulin à images	500 000 \$	2 versements : 250 000 \$ par an en 2007 et 2008
Commission de la Capitale Nationale du Québec	Aménagement des quais de la promenade Samuel-De Champlain	500 000 \$	2 versements : 250 000 \$ par an en 2007 et 2008

Vous trouverez également ci-joint une copie des correspondances de la part d'Hydro-Québec qui confirment ces dons.

Si vous croyez ne pas avoir obtenu satisfaction ou si le délai prescrit n'est pas respecté, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 135 de la Loi sur l'accès. Vous trouverez en annexe une note explicative sur l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Stella Leney

p. j.